



Buts de l'unité d'enseignement :

Sensibilisation et formation de base en soins palliatifs

Conditions d'admission

- Avoir 16 ans ou être âgé d'au moins 15 ans et avoir suivi 2 années dans l'enseignement secondaire de plein exercice ;
- Être porteur du certificat d'enseignement du second degré de l'enseignement secondaire (C2D) OU Certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI) OU Certificat technique de l'enseignement secondaire inférieur (CTSI) ;
- OU réussir un test d'admission.

Finalités particulières de l'unité d'enseignement

Sensibilisation aux soins palliatifs :

- L'unité de formation doit permettre aux intervenants professionnels ou volontaires, susceptibles d'accompagner une personne en soins palliatifs et ses proches, de découvrir la culture et les structures des soins palliatifs.

Formation de base en soins palliatifs :

- Dans le cadre des dispositions légales, cette unité de formation vise à permettre aux intervenants professionnels ou volontaires d'acquérir, dans le domaine des soins palliatifs, des connaissances de base, des compétences techniques et relationnelles afin de développer une approche globale éthique de la personne et d'améliorer sa qualité de vie, dans son contexte environnemental, social, culturel et philosophique.

Titres délivrés

Attestations de réussite des unités d'enseignement :

- "Sensibilisation aux soins palliatifs"
- "Formation de base en soins palliatifs"